



DGCCRF : Baromètre des réclamations des consommateurs paru le 27/04/2015

publié le 07/05/2015

Descriptif :

Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes : Une direction du ministère de l'Économie, de l'Industrie et du Numérique



Direction Générale de la Concurrence, de la Consommation et de la Répression des Fraudes

La [DGCCRF](#) a mis en place à compter de juillet 2007, une base de données permettant de recenser l'ensemble des demandes d'informations et des réclamations de ses publics.

L'objectif du "baromètre des réclamations des consommateurs" est d'en valoriser l'exploitation pour affiner la connaissance de la conflictualité des secteurs et accroître ainsi l'efficacité de l'action de l'État.

 [DGCCRF : Baromètre réclamation 2014](#) (PDF de 218.1 ko)

Relevé des principaux motifs de réclamation des consommateurs pour l'année 2014



Académie
de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.